

L'ORDRE

QUOTIDIEN DE CULTURE FRANÇAISE
ET DE RENAISSANCE NATIONALE

Montreal, April 2nd 1936

Directeur: Olivar Asselin

180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal
Case postale 4018
Téléphone: PLateau 8511*

ADMINISTRATION
Col. A. J. DuGuide,
Dept. of National Defence,
Ottawa

Dear Col. DuGuide,

I would undertake the translation of the Official History of the Canadian Forces in the Great War on the following conditions;

- 1.-Translation to start on or about April 15th and original text to be supplied as the work proceeds;
- 2.-Not less than 10,000 words to be translated each week;
- 3.-Remuneration (to include translation, typing in duplicate, cost of paper, etc.) to be at the rate of one cent per word, except for chapter headings, which shall be set in the type that the department may select and counted as running type, pro rata to the ordinary text;
- 4.-Accounts to be settled monthly.

Regarding 3, it is taken for granted that a work of that kind shall not be printed in the style of the ordinary Blue Book, but that a 10-point set-up would suit it much better(1). That would represent something like four pages per 1000 words.

I should of course expect to be entrusted with the translation of the additional volumes to come.

I shall hold myself at your disposal to supply all the additional information that you may require. I imagine, however, that the above will be sufficient.

Yours respectfully,

(1).-Such as, for instance, Miss Dorothy Heneker's book on "The Semi-Feudal Regime in Canada" or "The Man who did not win the War" (National Review Edition).

(Mon cher Colonel, Laffite).

Voici la copie de la lettre que j'avais prié d'adresser à Ottawa. Elle était datée du 27^e mars, mais la date en sera changée au besoin. Je suis sûr que vous serez intéressé par ce que j'ai écrit sur le contrat de travail. Je ne suis pas sûr que vous le mettiez sous presse, mais il est dit que le contrat de travail est un peu plus long que celui que vous avez mentionné. Si tout va bien, nous pourrions avoir un contrat de travail qui ne soit pas trop exigeant, je vous salue très cordialement. Ce que j'ai écrit surtout, c'est qu'il ne subsiste aucun doute que le contrat de travail est un peu plus long que celui que vous avez mentionné. Croyez-moi, mon cher Colonel, votre dévoué, René Séguin.

First Rhode Island Volunteers Infantry Association
38th ANNIVERSARY

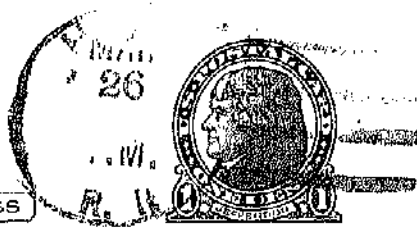
The Reunion of the First Rhode Island Volunteers Infantry
Association will be held

Saturday, April 18, 1936 at 7 P. M.

in the Providence Marine Corps of Artillery Arsenal, corner of
Benefit and Meeting Streets, Providence.

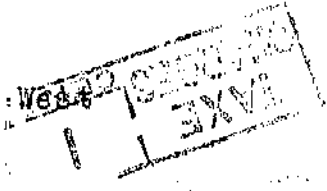
C. F. Nicholas, *Président*

E. L. Mason, *Secretary*
28 Providence St., Proy. R. I.



THIS SIDE IS FOR ADDRESS

Oliver Asselin
33 St. James St. West
Montreal, Canada



Montreal April 4th 1936

M. E.L. Mason, secretary

Rhode Island Veterans Association,
28 Providence St.,

Providence.

Dear Comrade,

This is to inform you that I shall not be able to attend the Association's re-union on Saturday April 18th, but that your card reached me this a.m.

My post office address, which was formerly 33 St James St. West, is now 4283, St Hubert Street.

I would thank you for telling me what I have to do to register my claim for a pension as a veteran. I shall be 62 years of age on the 8th of November next. I served in "L" Co'y under Captain Card, of Woonsocket.

Yours fraternally,

(Olivar Asselin)

LA RENAISSANCE

HEBDOMADAIRE POLITIQUE
ET LITTÉRAIRE, ILLUSTRÉ

Directeur: Olivar Asselin

180 est, rue Sainte-Catherine

Casé postale 4018

Téléphone: PLateau 8511*

MONTREAL

Montreal, March 27th 1936

Col. A. Fortascue DuGuid,
Dept. of National Defense,
Ottawa.

Dear Col. DuGuid,

I would undertake the translation of the Official History of the Canadian Forces in the Great War on the following conditions:

- 1.-Translation to start on or about April 15th and original text to be supplied as the work proceeds;
- 2.-Not less than 10,000 words to be translated each week;
- 3.-Remuneration (to include translation, typing in duplicate, cost of paper, etc.) to be at the rate of one cent per word, except for chapter headings, which shall be set in the type that the department may select and counted as running type, pro rata to the ordinary text;
- 4.-Accounts to be settled monthly.

Regarding 3, it is taken for granted that a work of that kind shall not be printed in the style of the ordinary Blue Book, but that a 10-point set-up would suit it much better (1). That would represent something like ~~two~~ four pages per 1000 words.

I would of course expect to be entrusted with the translation of the additional volumes to come.

I shall hold myself at your disposal to supply all the additional information that you may require. I imagine, however, that the above will be sufficient.

Yours respectfully,

Olivar Asselin

(1).-Such as, for instance, Miss Dorothy Honaker's book on "The Seigniorial Regime in Canada" or "The Man who did not win the War" (National Review Edition).

Os.



Montréal, 14avril 1936

Au colonel Laflèche,
sous-ministre de la Défense,
Ottawa.

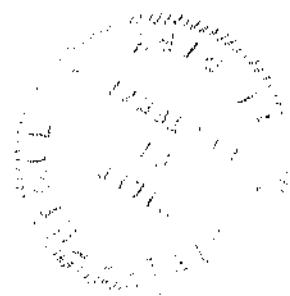
Mon cher Colonel,

Comme vous tiendrez sans doute à connaître toute correspondance échangée entre Duguid et moi, je vous envoie copie de sa dernière lettre, en réponse à celle qui accompagnait le renvoi de son manuscrit. J'attendrai avec impatience l'envoi officiel de ^{le même} son manuscrit.

Vous vous rappellerez que dans ma lettre à Duguid j'exprimai le désir que les volumes subséquents me fussent également confiés. Je ne saurais croire en effet que l'Histoire de la participation du Canada à la guerre s'arrête à septembre 1915.

Croyez, je vous prie, mon cher Colonel, au sincère dévouement de

votre humble serviteur,





Department of National Defence

Ottawa, Canada,

11th April 1936.

Dear Major Asselin,

I have for acknowledgment, with thanks, your letter of 9th April, with which were returned the copy of Chapter X and the batch of appendices.

Your letter will be placed before the proper authorities for consideration, and a further communication will be made in due course.

Yours faithfully,

(A. Fortescue Duguid),
Colonel,
Director Historical Section.

Major O. Asselin,
4283 St. Hubert Street,
MONTREAL.

Direction :
Noël SANTON

3, Rue Maitresse-d'École

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
(Charente-Inférieure)

REVUE



Principaux Collaborateurs :

- Henri DE RÉGNIER
- RACHILDE
- Alexandre ARNOUX
- Anne ARMANDY
- Jean CASSOU
- François GARCO
- Claude CHAUVIÈRE
- Marcel COULON
- Philippe CHABANEIX
- L. DELARUE-MARDIUS
- Fernand DIVOIRE
- Jean EPSTEIN
- Armand GODOY
- Pierre LEPROHON
- Jean MARTET
- Marcel MILLET
- Marcel ORMOY
- H. POURHAT
- Simonne RATEL
- Charles SILVESTRE
- Noël SANTON
- Gabriel SARRAZIN
- Yvan NOÉ
- Hector TALVART
- etc...

CORYMBE

Cahiers littéraires dirigés par Noël SANTON



DIRECTION A PARIS :

Pierre LEPROHON

8, Square du Ver.

PARIS (20^e)

ÉDITIONS



St-Jean d'Angély

~~XXXXXXXXXXXX~~ le 15 avril 1936

Monsieur Olivar Asselin
4.283, rue St-Hubert
MONTREAL

Monsieur et cher confrère,

Après les numéros de notre Revue consacrés spécialement : en 1934 à RACHILDE ECRIVAIN DU PERIGORD, en 1935 à CHARLES SILVESTRE ET LE LIMOUSIN, nous allons, cette année, consacrer notre cahier spécial à MARIE LE FRANCO ECRIVAIN BRETON-CANADIEN.

A côté d'études des meilleurs littérateurs français, nous désirons placer, dans ce N° spécial, des articles d'écrivains canadiens français sur l'oeuvre de Marie Le Franco, d'abord parceque cette réunion de témoignages sera du plus vif intérêt pour nos pays, ensuite parceque Marie Le Franco considère le Canada comme sa patrie intellectuelle au même degré que la France.

Nous venons donc vous demander de bien vouloir collaborer à ce Numéro en nous envoyant, le plus tôt possible (d'ici le 15/20 mai) un article, étude, (maximum 200 lignes) sur l'un des ouvrages canadiens de Marie Le Franco qui vous aura le plus séduit. Outre vos impressions personnelles, ne pensez-vous pas qu'il serait intéressant d'exprimer ce qu'à votre sens l'oeuvre de ce romancier doit au Canada, si cette oeuvre vous semble peindre fidèlement le pays, et si vous croyez que son talent a apporté quelque chose à la littérature canadienne?

Espérant que nous ne nous refuserons pas cette collaboration, - nouveau lien d'amitié entre nos deux pays, - et dans l'attente de votre envoi, je vous prie de croire, Monsieur et cher confrère à tous nos sentiments de parfaite estime littéraire.

La Direction:

Pour vous montrer notre revue, nous vous en adressons quelques numéros.



OFFICE OF THE DEPUTY MINISTER
OTTAWA

le 16 avril 1936.

Asselin

Mon cher Major,

Je reçois au-
jourd'hui le rapport concernant
vos offres de service relativement
à la traduction à laquelle vous vous
intéressez.

Je soumettrai ce
rapport à mon Ministre à la première
occasion et je vous ferai part de sa
décision dès que la chose me sera pos-
sible.

Je vous prie de me
croire
Sincèrement à vous,

L. Malouin

Monsieur le Major Olivar Asselin
4283, rue St-Hubert
Montréal, P.Q.

DEPARTEMENT DES AFFAIRES MUNICIPALES,
DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
DE LA PROVINCE DE QUEBEC

CABINET DU MINISTRE

Confidentielle.

Québec, le 17 avril 1936.

Monsieur Olivar Asselin,
4283, St-Hubert,
Montréal,
P.Q.

Bien cher ami,

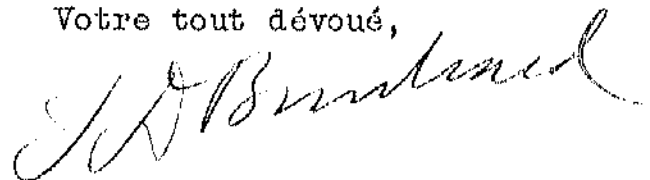
Je reçois votre lettre du 16 avril.
Je n'ai aucun doute que vous avez toutes les qualités
voulues pour faire partie de la commission de la pen-
sion de vieillesse.

Vous pouvez compter sur mon appui
et cela signifie quelque chose puisque je suis le
ministre du département qui sera chargé de l'admi-
nistration de cette nouvelle branche de nos activités
provinciales.

Je vais en causer avec les ministres dont
vous me donnez les noms et dès qu'il me sera possible de
vous donner une réponse définitive, je vous écrirai.

Je suppose que vous êtes maintenant bien
reposé et que votre santé est dans un bon état. Quant
à moi, j'ai beaucoup de travail mais je suis passable-
ment bien.

Votre tout dévoué,



TDE/GR



CANADIAN LEGATION

TOKYO.

22 avril 1936.

mon cher ami,

Notre lettre ne m'a été reçue qu'hier à Yokohama, et vos derniers mots, la peine qu'elle m'a faite. Notre propriétaire est tellement chargé, lui et mes maîtres, dont nous sommes les hôtes sont si aimables, que je n'ai qu'une envie pour vous dire toute sympathie. Je ne commence pas à peu près pas, le Bianchini; j'en avais cependant entendu faire l'éloge par un de ses amis, politicien et homme maître en manœuvres commerciales, ce qui me l'avait rendu curieux. Le coup doit vous être venu en tête et d'autant plus révoltant que vous passez difficilement un effort sur un terrain, sans compromettre le succès de votre dimanche.

Ce qui m'a le plus, c'est que vous, Olivier, Arctique,

vous ayez pué de sortir des épaves de
cette ville comme le premier ordre venant
et avec des chances d'échec, au lieu d'arriver.

Il y a une terrible raison à partir dans
votre pays pour qui a ordonné de la
médisance; il n'y a pas plus de plus
bel exemple - ni de plus hideux - que

le vôtre.

Nos meilleurs vœux et notre
bon souvenir pour vous et pour
Madame Hochin.

Francis Roy.

Montréal,
24 avril 1936.

M. le Colonel Lefebvre,
Ottawa

Mon cher Colonel,

avec un manuscrit,

quant, ^{en avril,} j'aurais adressé à Duboué, la lettre que je
vous avais soumise, je m'attendais naturellement à recevoir de lui
un acte définitif de transaction. Je revins, à la fin, votre lettre
personnelle du 16 avril, où il était question d'un rapport que vous
deviez remettre à votre ministre et que je croyais que vos livres arrivés
vont de Duboué. Comme aujourd'hui, 24 avril, je n'ai encore rien
vu, je me demande si l'affaire n'a pas accoché quelque part. Ma
présomption est d'autant plus justifiée que il y a quelques jours
j'apprenais que une somme de \$1700 avait été versée précieusement pour la
traduction de l'histoire de la guerre d'Inde, mais donc annulée par le
retard de venir ce qui est de toute évidence; en ce temps-ci, ce n'est
de f. de voiri longer d'années et à heures. En attendant, je me tais
crie, comme toujours!

Très très dévoué serviteur,



Montréal, 4, mai 1936

à M. Olivier Asselin,

Monsieur,

Je vous renvoie, après un an, le roman de M. Georges Bugnet que vous m'avez confié pour en faire la critique. Mon papier terminé, je ne me souciai plus du livre. Je sentais alors les premiers symptômes d'une pleurésie, dont je suis encore convalescent, et je (n'eus plus) ne vous revis plus. En feuilletant le livre, il y a quelques jours, je me souvins de l'intérêt que vous portiez à cet exemplaire dédié. Je ne compte plus que sur votre indulgence pour me pardonner le retard que j'ai mis à vous le rendre.

Enfin, je veux vous dire mon admiration du journaliste viril que vous avez été, notamment à l'"Ordre" et à la "Renaissance", et ma reconnaissance pour l'occasion que vous m'avez généreusement offerte, mais dont j'ai si mal profité, d'apprendre mon métier de journaliste à vos côtés.

Robert Charbonneau





CABINET DU MINISTRE
DE LA VOIRIE ET-DES-MINES
PROVINCE DE QUÉBEC

QUEBEC, 8 mai 1936

M. Olivar Asselin,
4283 rue St-Hubert,
MONTREAL.

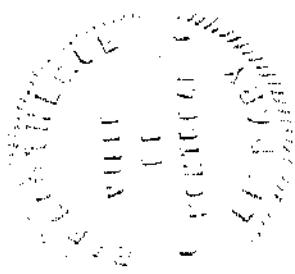
Cher M. Asselin,

J'ai reçu votre lettre du 29 avril à laquelle il m'a été impossible de répondre plus tôt. Pour le moment, il ne m'est pas possible de vous donner une réponse. Le budget de mon département n'est pas voté et nous sommes en pleine session. Je ne veux pas prendre d'engagements sans être sûr de ce que je pourrai exactement faire.

Je suis convaincu que vous apprécierez ma position qui réellement m'empêche de pouvoir considérer votre demande actuellement.

Votre tout dévoué,

P. L. Lacombe



Montréal, le 10 mai 1936

A Monsieur Noel Santon
Directeur de CORYMBE
Saint-Jean-d'Angély
(France)

Monsieur le Directeur,

Par raison de santé, j'ai tardé jusqu'ici à faire le petit article que vous me demandiez touchant ma personnalité et l'oeuvre de Marie Le Franc. Mon travail partira de New York demain soir par la "Normandie". Un travail sur la quatrième dimension me donnerait autant de satisfaction; car j'ai si mal dit l'admiration que m'inspire le talent de votre compatriote.

Croyez-moi, je vous prie, votre
tout dévoué serviteur,

O. A.

(Olivar Asselin)

OAsd

LA MAISON DE LA FEMME INVALIDE

101 OUEST, RUE LAGAUCHETIÈRE



SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

S. E. Mgr Georges Gauthier,
Madame H. G. Carroll,
Madame L.-A. Taschereau.

Présidente d'honneur
Madame Athanase David.

4283, rue St-Hubert,
14 mai 1936

Personnel.

COMITÉ D'HONNEUR :

Madame la Maîtresse de Montréal,
Mmes Alfred Duranleau,
Art. Sauvé,
Honoré Mercier,
P. L. Béique,
Lady Gouin,
Lady Forget,
Mmes L. G. Beaubien,
P. R. du Tremblay,
Louis Coderre,
Henry Hamilton,
Donat Raymond,
Desudry Lemay,
Oswald Mayrand,
Alphonse Brodeur,
J.-L. Perron,
Hector Batsalon,
Alex. St-Pierre,
Israël Tarte,
Léon Mercier Gouin,
Paul Béique,
Louis Gélinas,
Léon Trépanier,
Ernest Savard,
Pierre Casgrain,
Maxime Raymond,
L. H. Beaulieu,
François Lemoyne de Montigny,
Gustave Perrault,
H. E. Castonguay,
Mlle M. Desoterais.

Au lieut.-colonel Letellier,
Sous-ministre de la Défense,
Ottawa.

Mon cher colonel,

~~Je suis en ce cas où l'original ne vous se-~~
~~rait pas parvenu, je vous envoie copie d'une lettre per-~~
~~sonnelle que j'ai adressée le 27 avril. Je suis sûr que j'ai~~
~~accusé de réception et daté la lettre comme je le faisais~~
~~habituellement, et que vous l'avez reçue. Cela veut dire~~
~~qu'il ne faut pas maintenant modifier les conditions de la~~
~~maison de votre travail. Je suis sûr que vous m'avez écrit, avec~~
~~votre obligeance ordinaire, que si j'étais que je ne comptais~~
~~sur cette maison pour compter sur votre travail, et que~~
~~j'ai avec la grâce de Dieu mesuré vos vœux.~~

Cordialement vôtre,

COMITÉ ACTIF :

Présidente:
Mme Olivier Asselin.
Vice-Présidente:
Mmes Marius Necker,
Charles Beaudette.
Trésorière:
Mme Hector Déry.
Secrétaires:
Mmes Léonce Plante,
Lucien Laporte.
Directrices:
Mlles O. Lacombe,
A. Pradette.





Department of National Defence

Ottawa, Canada,

23rd May 1936.

Dear Major Asselin,

1. I have pleasure in informing you that your appointment as Translator of the first general volume of the Official History of the Canadian Forces in the Great War has been approved, subject to a formal contract being entered into embodying the conditions laid down by Privy Council.

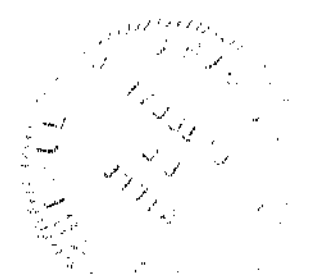
2. I enclose herewith two copies of the contract. If the terms are agreeable to you will you please complete it, as the party of the second part, and return both copies to me. The contract will then be completed by the Minister, as the party of the first part, and one copy returned to you for retention.

3. As soon as the contract has been completed, typescript will be forwarded to you for translation.

Yours sincerely,

L. R. LaFlèche
(L.R. LaFlèche),
DEPUTY MINISTER.

Major O. Asselin,
4283 St. Hubert Street,
MONTREAL.





CANADA

QUOTE NO. 683-1-32...

Department of National Defence

Ottawa, Canada,

3rd June 1936.

Dear Major Asselin,

I am forwarding by registered mail for translation, galley proofs of Chapters VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XIV, XV and XVI of the first general volume of the Official History of the Canadian Forces in the Great War. I am sending, also, the appendices and maps pertaining to these chapters; the appendices and maps, however, are for reference only, and are not for translation.

I suggest that you forward each chapter to me as translation is completed.

Yours faithfully,

(A. Fortesoue Duguid),
Colonel,
Director Historical Section.

Major O. Asselin,
4283 St. Hubert Street,
MONTREAL.



N.D.A. 168a
100M-7-26
1772-30-370



CANADA

Department of National Defence
(Militia Service)

Ottawa, Canada,

3rd June 1936.

By Registered Mail.

Dear Major Asselin,

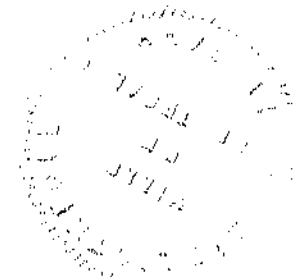
Herewith I enclose, for your retention, one copy of the contract regarding the translation of the first general volume of the Official History, duly executed by me on behalf of the Department of National Defence.

The Director of the Historical Section is forwarding to you certain chapters for translation.

Yours sincerely,

(L.R. LaFlèche),
Deputy Minister.

Major O. Asselin,
4283 St. Hubert Street,
MONTREAL.





Chambre des Communes
Canada

OTTAWA, Ont.-
le 3 juin, 1936.

Monsieur Olivar Asselin, Directeur,
La Renaissance,
180 rue Ste. Catherine, Est,
MONTREAL.-

Cher M. Asselin:-

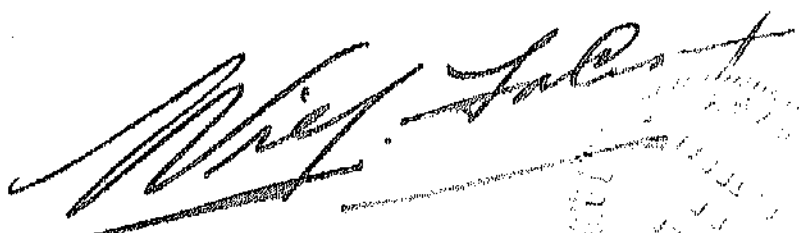
Je suis heureux de vous
apprendre que le département de la Milice
s'est rendu à votre requête, et que vous
avez dû recevoir ces jours-ci les instruc-
tions nécessaires.

Vous trouverez d'ailleurs
ci-incluse une lettre confirmant ce que je
viens de vous dire.

Espérant avoir le plaisir
de vous voir cet été à Trois-Pistoles.

Je vous prie d'agréer, mon
cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs
sentiments, et me croire.

Votre tout dévoué.


Député de Québec-Montmorency

WL/BR



PROVINCE DE QUÉBEC

MINISTÈRE DE LA COLONISATION

SERVICE DE LA PUBLICITÉ

Sainte-Adèle, 3 juin 1936

A M. Olivar Asselin.

Cher monsieur Asselin,

Il y a quelques jours, je recevais une brochure intitulée HENRY DE MONTHERLANT. J'ai bien des raisons de croire que c'est vous qui avez eu l'amabilité de m'envoyer cette étude-critique que je lirai avec beaucoup de plaisir. Permettez-moi de vous remercier sans phrases.

Dernièrement, étant de passage à Montréal, j'ai essayé de vous atteindre par téléphone. Chaque fois vous étiez absent. Inutile de vous dire combien j'aurais aimé vous voir.

Notre ami, Gérard Dagenais, m'écrivait d'Ottawa que vous devez tout prochainement trouver un emploi digne de vous aux Communes. Je le souhaiterais de tout coeur. Les politiciens sauront-ils reconnaître que vous êtes Olivar Asselin et que vous avez droit à une place avant les importés quels qu'ils soient, anglais, youpins, voire Français ?

Vous n'ignorez pas que j'habite maintenant mon pays natal. Inutile de vous crier comme je me sens heureux. Je pense souvent à vous et je me dis que c'est là l'existence qu'il vous faudrait pour vous rétablir complètement.

Cher Monsieur Asselin, si vous avez l'occasion de venir dans le nord, ne manquez pas de frapper à ma porte qui vous est toujours largement ouverte, comme mon coeur du reste.

Acceptez les salutations de ma femme et de moi l'assurance d'une amitié profonde. Je n'attends que le jour où je serai complètement libre (ça viendra) pour hurler mes vérités et venger UN HOMME que je place au-dessus de tous les Canadiens de ce malheureux pays,

Valdombre
Valdombre.



PROVINCE DE QUÉBEC
MINISTÈRE DE LA COLONISATION

SERVICE DE LA PUBLICITÉ

PERSONNELLE ET
CONFIDENTIELLE

Sainte-Adèle, 16 juin 1936

A M. Oliwar Asselin.

Cher Monsieur Asselin,

J'apprends par les journaux qu'on s'est décidé, ENFIN !!! à vous trouver un emploi, digne de vous. Permettez-moi de vous féliciter, et je me demande si on ne doit pas élever un monument à la gloire de Bouchard que j'estime beaucoup et que je savais capable d'un tel geste.

Si je comprends bien, vous vivrez désormais à Québec, ce qui me force à vous plaindre un peu. Je m'encourage à la pensée que vous y trouverez néanmoins des amis tels que les Roy, les L'Heureux, les Dorion et autres génies de même essence. A titre d'ami, je vous prévient de vous défier de deux fonctionnaires, deux intrigants, deux courtisans, deux roublards, deux cochons. L'un est à l'emploi de la Colonisation; l'autre du Secrétariat de la Province. Votre fils Pierre sait parfaitement de qui je parle.

J'espère, cher Monsieur Asselin, que vous trouverez quelques consolations dans votre nouvel état et que vous allez vous rétablir complètement. Vous ne sauriez croire combien je me réjouis de ce qui vous arrive.

Très amicalement à vous,

Claude-Henri Grignon
Claude-Henri Grignon

P.S. Serez-vous bientôt installé à Québec. Où dois-je adresser mes lettres ?

Trois-Pistoles,
le 26 juin, 1936.

Au colonel Laflèche,
sous-ministre de la Défense,
Ottawa.

Monsieur le sous-ministre,

Après avoir pris connaissance du manuel du colonel Lagaré sur les devoirs du gradé chef de section, j'ai presque honte de vous soumettre le premier chapitre de ma traduction. M. le colonel Lagaré désigne comme chef de section l'officier que nous appelons commandant de peloton, et il qualifie de chef de section celui que les Français appellent le chef d'escouade; mais quant au reste son travail semble être très bien fait.

Vous recevrez ma traduction (je parle toujours du premier chapitre) par ce même courrier. Je vous saurais gré de me dire par le prochain courrier si la traduction est satisfaisante et si dois la continuer.

Croyez, Monsieur le sous-ministre,
aux meilleurs sentiments de votre serviteur,

Montréal, 30 juin 1936

Le Ministère de la Défense Nationale

doit à

M. Oliver Taselin,
4285 rue Saint-Dubert,
Montréal,

Pour traduction de chapitre VII de l'histoire officielle
des Forces Canadiennes dans la Grande Guerre

9.300 mots à un centin,

936.00





BUREAU DU SOUS-MINISTRE
OTTAWA

Le 16 juillet 1936.

PERSONNELLE.

Mon cher Major,

Relativement à votre lettre du 15 de ce mois, j'ai bien reçu en effet la traduction du chapitre 7 de l'Histoire Officielle de la Guerre, que, suivant la pratique régulière, j'ai transmise au Colonel Duguid. Dès réception de ses observations concernant votre travail, je communiquerai de nouveau avec vous.

Votre tout dévoué,

L. Mahécha

Major Olivar Asselin,
Président, Commission des
Pensions de Vieillesse,
Québec, P.Q.

Montréal, 7 août 36

Cher Monsieur Asselin,

J'ai pris connaissance de votre lettre au colonel Laflèche et vous remercie de bons mots que vous avez écrits à mon sujet. Je suis touché, et j'accepte, naturellement, tous les termes auxquels vous avez pu souscrire à Ottawa. Je vais immédiatement commencer de travail, en tâchant de suivre le texte de près, puisque ces messieurs semblent difficiles à satisfaire. Je vous enverrai le chapitre VI aussitôt terminé, ce qui, je l'espère, ne demandera pas trop de temps. Je ferai, naturellement, une révision afin de vous éviter un surcroît de travail.

Je suis passé à Québec la semaine dernière, à l'occasion de la réception de Roosevelt. Discours, banquets, invitations, télégrammes et quelques John Collins, Whiskies et autres doux breuvages. Il m'a été impossible, à mon grand regret, de vous rejoindre, ni d'atteindre Pierre. J'espère avoir plus de chance à mon prochain voyage.

Je crois savoir que votre santé s'est
très améliorée, ce qui me fait plaisir. Êtes-vous
pour longtemps à Trois-Rivières et dois-je vous y
adresser mes lettres ?

Recevez, cher Monsieur Asselin, la plus
cordiale poignée de main d'un ami qui regrette
et qui regrettera toujours votre absence colla-
boration

Tout votre

Alb. D. Gagnon

P.S. Je commencerai dès demain la traduction

ARH



October 13, 1936.

Mr. Byngton,
American Consul,
Montreal,
Que.

Dear Sir:-

Having met you once at Mr. Vaillancourt's house,
I thought that you would do me the service of certifying
my signature at the bottom of an application for duplicate
of discharge paper in connection with an application for
disability compensation based upon service in the American
Army for pension based upon service in the First Rhode Island
Volunteers subsequent to April 20, 1898.

As you may see in my address, I am now
chairman of the Old Age Pensions Board of the Province of
Quebec.

Yours truly,

OLIVAR ASSÉLIN

ORNGR

October 14, 1936.

George-V. Buxton, Esq.,
Manufacturer,
Woonsocket,
R.I.,
U.S.A.

My dear George:-

As I renewed my application for a pension at Washington, I shall have to quote the exact date of the mustering out of the Bataillon.

Would you kindly supply it to me at my present address, in Quebec, which is Chairman of the Quebec Old Age Pensions Board.

Strange to see this date has slip out of my memory, vital as it was in my existence.

Yours very truly,

OLIVAR ASSELIN

A/AR

October 14, 1936.

Captain Henry Card,
158, Green Street,
Woonsocket,
R.I.

My dear Captain:-

As I am just now renewing my application for a pension at Washington, I would like to get the exact date on which the Battalion was mustered out at Camp Fornance, in the spring of 1899.

Could you, obligingly, supply it to me at your earliest convenience.

As you may see, I am now Chairman of the Old Age Pensions Board, in the Province of Quebec, at Quebec.

Yours very truly,

OLIVAR ASSELIN
(Hussar as Joseph F.-O. Asselin, on the roster)

OA/WR

IN REPLY REFER TO PRL/dad
FILE NO. 850.7



DEPARTMENT OF STATE

THE FOREIGN SERVICE
OF THE
UNITED STATES OF AMERICA

AMERICAN CONSULATE GENERAL

Montreal, Canada,
October 15, 1936.

Olivar Asselin, President,
Quebec Old Age Pensions Commission,
Parliament Buildings,
Quebec, P. Q.



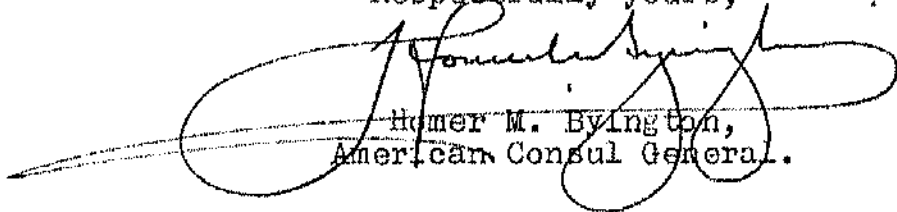
Dear Mr. Asselin:

In reply to your communication of October 13, 1936, I wish to say that this office would be pleased to legalize your signature on an application for a duplicate discharge certificate, which you desire to obtain in connection with a claim for disability compensation based upon service in the American Army subsequent to April 20, 1898.

However, since such legalization would necessitate your signing the document in the presence of an American consular officer, I believe that if, as it would appear, you are residing in Quebec City, you would find it simpler to execute the application before the American consul there. The consulate is situated at 65 St. Ann Street.

I am, Sir,

Respectfully yours,


Homer M. Byington,
American Consul General.

*Kind regards!
H.M.B.*





158 Greene St.,
Woonsocket, R.I.
Oct. 17, 1936.

Dear Asselin:

If you only told me more about your difficulties with your pension I could help you more.

There are several mistakes you may have made,

(1) You may have given your name wrong. You are called Francois O. Asselin on the roster,

(2) You may have stated that you served in Co. I but the record is at time of discharge and you were in Co. I at that time.

The 1st R.I.U.S. Vol. Inf. was mustered out March 30, 1899. Please feel free to call upon me at any time for any assistance that I can render.

Yours sincerely,

H. Card



October 19th, 1936.

Captain H.-O. Card,
150 Greene St.,
Woonsocket, R.I.,
U.S.A.

My dear Captain:-

I thank you very much for the courtesy with which you replied to my last letter.

There is one thing, however, which I do not understand. I was under the impression that I served in Company L. Now you tell me that I was in Company I on discharge.

Would you kindly set me right on that point.

Yours cordially,

OLIVAR ASSELIN

A/GR



VETERANS ADMINISTRATION

WASHINGTON

October 26, 1936

YOUR FILE REFERENCE:

IN REPLY REFER TO: MCC-DC
801-File

Mr. Olivar Asselin, Chairman,
Old Age Pension Board,
Government House,
Montreal, Quebec,
Canada.

Dear Sir:

This will acknowledge receipt of your letter dated October 19, 1936.

The inclosed Form 526 should be executed by you and returned to this office to complete your claim for pension. With your claim you should also forward an affidavit from your present physician, giving the date of the Doctor's first examination, his physical findings and diagnosis. If you received medical attention immediately following your discharge from the Army, a similar affidavit should be furnished from your attending physician at that time.

Respectfully,

Incl.

George W. Brown
GEORGE W. BROWN,
Director, Veterans' Claims Service.



Sainte-Adèle (Terrebonne)
ce 30 octobre 1936

A M. Olivar Asselin,

Mon cher Monsieur Asselin,

Je m'intéresse d'abord à votre santé. On m'a dit que l'air su^{ch}chauffé, du fonctionnarisme ne vous va pas très bien. Comme je vous comprends! J'ose croire, toutefois, que vous vous acclimetez mieux que Valdombre et que bientôt vous serez complètement rétabli. C'est là mon voeu le plus cher vous le savez bien.

Je viens vous apprendre une excellente nouvelle. L'andouille Auger, portefaix du Ministère Duplessis, vient de m'avertir dans une langue de petit nègre qu'à partir du 1er novembre prochain, on pourra se passer de mes services à la Colonisation. On donne pour raison mon éloignement du Ministère et aussi la nouvelle politique d'économie. La vraie raison, c'est que j'ai été nommé sous l'ancien régime et particulièrement par Vautrin. Du reste, près de cent employés vient d'être congédiés. C'est déjà très heureux.

Je suis loin d'être abattu, mon cher Asselin. Je n'ai, du reste, qu'à penser à votre vaillance et à vos années terribles pour qu'aussitôt le courage me revienne avec une nouvelle poussée d'enthousiasme. Il faut tout de même que je vive, que je gagne mon pain et celui de ma famille. Dans les circonstances, je ne trouve rien de mieux que de lancer les PAMPHLETS DE VALDOMBRE dont le premier numéro paraîtra à la fin de novembre. Ces cahiers mensuels contiendront 32 pages consacrées exclusivement à la politique et à la littérature et je les rédigerai seul. Vous comprenez comme moi que je ne peux pas solliciter un emploi dans un journal quelconque. Je suis avantageusement connu dans le monde des lettres. Si je peux seulement atteindre 1000 abonnés, je vivrai. A date, j'en ai près de 500. Je possède une liste, la mienne, mais très courte. J'ose croire que les amis ne m'abandonneront pas et que tous ceux qui veulent ou peuvent m'aider ne refuseront pas la bouchée de pain à un écrivain libre et qui entend le rester.

Je n'aurais pas voulu que vous appreniez cette nouvelle par un autre et c'est pourquoi je m'empresse de vous l'écrire.

Ecrivez-moi vite pour me mettre au courant de votre santé et je serai déjà très satisfait.

Cordialement à vous,

Claude-Henri Grignon
(Claude-Henri Grignon)

November 9, 1936.

The Adjutant-General,
Rhode Island Militia,
Rhode Island,
U.S.A.

Dear Sir:-

I served in the First Rhode Island Volunteers
in the Spanish-American War.

I always was under the impression that I belonged
to Co. L in the first Rhode Island Volunteers. It seems,
however, that on muster-out, I was transferred to Co. I.

Would you kindly set me right in this score, as
neither the name of the Company nor the designation of the
Company agree.

I would thank you for hastening your reply
as I am 82 years old today and should be entitled to claim
my small pension, today.

Yours respectfully,

OLIVAR ASBELIN

A/GR

November 9, 1936.

Lieutenant-Colonel H.-C. Card,
158 Greene Street,
Woonsocket,
R.I.

My dear Colonel Card:-

Your information proved most valuable. The thing most embarrassing to me was that I was mustered out as a Corporal of the Co. I. Your information in this score is particularly valuable. On the other hand, I am writing to the Adjutant General of the Rhode Island Militia to get a certificate of the facts as shown on the muster-out roll.

Yours very truly,

Oliver Asselin

A/GR

158 Greene St.,
Woonsocket, R.I.
Nov. 11, 1936.

M. Olivar Asselin,
Quebec Old Age Pensions Commission,
Parliament Buildings,
Quebec,
Canada.

My dear Asselin:

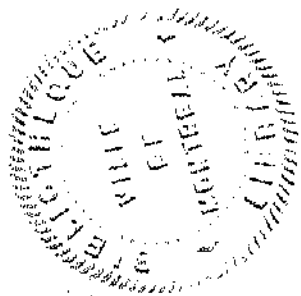
I have put off answering your letter of Oct. 19th until I could visit the Adjutant General's office at Providence and consult the musterout rolls of which they have a copy on file.

You were mustered out as a corporal of Co. I, 1st R.I. U.S. Vol. Infantry. Unless my memory is at fault you got transferred to Co. I because you had the chance to become the company clerk of that company. Billy Redding says that is his recollection also. If you write to The Adjutant General, State House, Providence, R.I., U.S.A. they will furnish you with a certificate of the facts as shown on the muster-out rolls. Tell them you were in Co. I as stated above.

Yours sincerely,

H. Heard

P.S. I am now a Lieutenant Colonel on the Retired List of the Rhode Island National Guard.





STATE OF RHODE ISLAND AND PROVIDENCE PLANTATIONS
OFFICE OF THE ADJUTANT GENERAL
PROVIDENCE

November 14, 1936

Subject: Military Service.
To: Mr. Olivar Asselin, Quebec Old Age Pensions
Commission, Quebec.

1. Your letter of November 9 is acknowledged.
2. The records of the Spanish-American War on file in this office fail to show the military service of one Olivar Asselin. There is, however, a Francois O. Asselin who served as follows:-

Rank: Corporal
Company: I
Regiment: 1st Rhode Island U.S. Volunteer Infantry
Residence: Woonsocket, R.I.
Enrolled: May 13, 1898
Mustered in: May 15, 1898
June 7 to 24, 1898, on recruiting service at
Woonsocket Point, R.I.
February 16, 1899, transferred from Company L to
Company I.
February 17, 1899, joined Company I and appointed
Corporal
March 30, 1899, mustered out.

Herbert R. Dean
Brigadier General
The Adjutant General

le 4 décembre 1956.

Monsieur André Bowman, journaliste,
Immeuble de la Banque d'Épargne de la cité
et du district de Montréal,
Montréal.

Cher monsieur,

Je suis un peu ennuyé de n'avoir pas reçu de réponse à ma dernière lettre. Je croyais vous en avoir indiqué le pourquoi dans un post scriptum.

Evidemment, j'ai eu beaucoup de mal à expliquer au Ministre de la Défense la raison d'être de votre intervention. Je vous avais tant vanté, je pourrais difficilement expliquer pourquoi j'insiste maintenant pour vous mettre en charge de tout le travail.

Votre premier rapport m'a aidé à me faire payer pour le premier chapitre que j'ai envoyé de Trois-Pistoles à la fin de mes vacances. De grâce, dites-moi si vous pouvez maintenant continuer à faire le petit travail que je vous avais chargé.

Cordialement à vous,

O. Asselin

OLIVIER ASSELIN

A/GR



VETERANS ADMINISTRATION

WASHINGTON

December 21, 1936.

YOUR FILE REFERENCE:

IN REPLY REFER TO: MCC-Da

C - 975 963

Mr. Francois O. Asselin,
Old Age Pensions Commission,
Quebec, Canada.

Dear Sir:

This has reference to your application for pension benefits for age sixty-two years under Public Act No. 269, 74th Congress.

The Administration has received official service record from the War Department, Washington, D. C. and while your exact date of birth is not officially noted, your age given at the date of enrollment in 1898 is stated as twenty-two years. As this would place the date of your birth during the year 1876 rather than 1874 as claimed in your application, it will be necessary that certified public record of your birth or church record of your baptism containing the signature and seal of the proper official or church be submitted in order that this apparent discrepancy may be alleviated.

Immediately upon receipt of the proof indicated, consideration will be given to the age feature of your claim and it is also requested that you inform the Administration whether you desire to make claim for incapacitation to perform manual labor.

Respectfully,

GEORGE E. BROWN,
Director, Veterans' Claims Service.



Your file MOC-Da
C - 975 963

January 5, 1937.

George-E. Brown, Esq.,
Director,
Veterans' Claims Service,
Veterans Administration,
Washington, D.C.

Dear Sir:-

The discrepancy which you pointed out in your letter of December the 21st cannot be accounted for and by I am unable to account for it. In fact, the date of my birth is November the 8th, 1874, and my exact age was therefore 62 on last birthday.

Yours respectfully,

FRANCOIS-O. ASSELIN

FOA/GR



VETERANS ADMINISTRATION

WASHINGTON

January 13, 1937

YOUR FILE REFERENCE:

IN REPLY REFER TO: MCC-Da

Mr. Francois O. Asselin,
Quebec Old Age Pensions Commission,
Quebec, Canada.

C-975 963

Dear Sir:

This is in reply to your letter of January 5, 1937.

Since the question has arisen as to the correct date of your birth in connection with your claim for pension benefits, it will be necessary for you to clear up this discrepancy.

Proof of birth may be shown by the submission of either a certified copy of the public record of birth or a certified copy of the church record of baptism. If neither of these instruments can be obtained, a statement should be submitted setting forth reasons why they cannot be obtained. Proof of birth may then be shown by the submission of affidavits of two or more disinterested persons who can certify, from their own personal knowledge, the date of your birth, place of birth, and name of each parent. Upon receipt of this evidence, your claim will be given further consideration.

Respectfully,

George E. Brown
GEORGE E. BROWN,

Director, Veterans Claims Service.



January 19, 1957.

Your file MOC-Da

George-E. Brown, Esq.,
Director, Veterans' Claims Service,
Washington, D.C.

C - 975 985

Dear Sir:

It cannot be explained why the mistake was made in my record of birth. The only thing I know is that I was 62 on my last birthday.

Yours very truly,

FRANCOIS-O. ARSELEN

A/GR

le 11 février, 1937.

A l'Honorable William French,
Ministre du Travail,
Hôtel du Gouvernement,
QUÉBEC.

Monsieur le ministre,

Pour des raisons de santé,
je ne vois pas de vous offrir en commission
comme Président de la Commission des Pensions
de Vieillesse.

Veillez croire que j'ap-
précie ce que vous avez fait pour moi et que
je garde un bon souvenir de nos relations.

Agissez, Monsieur le ministre,
l'assurance des sentiments distingués de

Votre bien dévoué serviteur,



COMMISSION DES PENSIONS DE VIEILLESSE DE QUEBEC

DOSSIER NO. 10000

QUEBEC, le 18 février 1957.

Monsieur Olivar Asselin,
4283 St-Hubert,
MONTREAL.

Cher monsieur Asselin,

Je reçois une lettre en date du 16 du courant,
signée par Madame Asselin.

J'ai bien regretté de n'avoir pu vous faire
mes meilleurs voeux lorsque vous avez quitté Québec, mais j'étais
frappé moi-même de cette grippe qui a sévi partout. Lorsque j'aurai
l'occasion d'aller à Montréal, je me permettrai d'aller vous serrer
la main.

J'inclus votre chèque, étant votre salaire
jusqu'au 15 février.

Veuillez présenter mes hommages respectueux
à madame Asselin.

Votre tout dévoué,

F. T. Hecker,

Archives de la Ville de Montréal

Sainte-Adèle, 25 février 1937

M. Olivar Asselin
4283 rue St-Hubert
à Montréal, P.Q.

Cher Monsieur Asselin,

Je m'hésite pas à répondre immédiatement à votre lettre si courte, si courte d'hier. Je vous remercie des noms que vous m'avez suggérés et à qui j'ai adressé mes pamphlets.

Soyez assuré que c'est avec un grand plaisir que j'annoncerai dès le mois prochain votre petit chef-d'oeuvre sur l'abbé Groulx. Le moment est bien choisi en effet, et il y a longtemps que je me serais acquitté de cette dette envers vous si j'avais su qu'il vous restait des exemplaires à vendre.

Tous les mois je fais un tirage de 3500 ex. Le mois prochain, je me rendrai probablement à 5000, étant donné que je publierai le discours que la racaille prolétarienne n'a pas voulu entendre dimanche soir dernier, le 21 au marché St-Jacques.

Je suis très encouragé. Je remercie Duplessis de m'avoir mis à pied. Il m'a rendu un service inappréciable, d'autant plus que je viens d'entrer au journal de M. Damien Bouchard à titre de directeur littéraire, et j'envoie ma copie de Ste-Adèle. Epatant, n'est-ce pas ?

Tout le temps que vous fûtes à Québec, j'ai bien pensé à vous et que je souffrais de vous voir sous les ordres d'un gros cochon de boucher comme William. Malgré tout, soyez heureux d'être revenu à Montréal.

Comptez que j'irai vous voir sûrement la prochaine fois que j'irai à Montréal. Ce ne sera pas avant le 15 mars maintenant. Je prie Dieu de vous redonner la santé et de vous réserver encore des beaux jours que vous avez bien mérités.

Mes hommages à Mme Asselin. Acceptez ceux de ma femme et je vous prie de croire à la sincérité de mon amitié que ni le Temps, ni rien au monde ne peut effacer,

Claude-Henri Grignon

Claude-Henri Grignon

AWARD OF DISABILITY PENSION

Mr. Francois O. Asselin C 975 963
To: 76 Ste. Ursule St.,
Quebec, Quebec, Canada

Washington, D. C.
February 27, 1937

In accordance with Public 260, 74th Congress

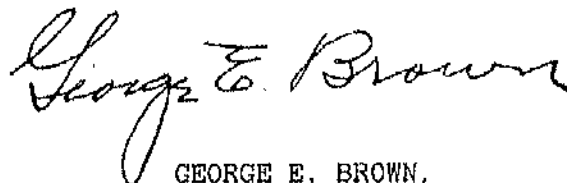
you are hereby notified that by reason of your service in the Spanish
American War you are awarded pension in the amount of \$ 50.00
from Nov. 23 , 19 36 , on account of the reason(s) marked in parentheses
below:

- () Disability incurred therein
- () Being % disabled
- (X) Having attained the age of 62 years
- () Being totally helpless or blind

This award has been forwarded to the Director of Finance for appropriate
~~The individual payment due you under this award will be forwarded for~~
payment.
~~The amount of the award is \$50.00.~~ Future payments are subject to the general conditions men-
tioned on the reverse side of this communication, to which your attention is
directed. If you should change your present address, the Veterans' Adminis-
tration, Washington, D. C., must be immediately notified.

All future communications with reference to this case must bear the
File Number C 975 963 as well as your full name and complete rank and
organization.

Respectfully,



GEORGE E. BROWN,
Director, Veterans' Claims Service,

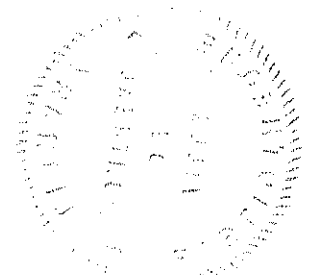
NOTICE

You are hereby notified that the happening of any of the following contingencies may affect the payment of pension.

1. Decrease in disability
2. Failure to furnish evidence requested by the Veterans' Administration.
3. Receipt of active service or retirement pay.
4. Fraud committed by person receiving pension or with his knowledge.
5. The holding of an office or position appointive or elective under the United States Government or the Municipal Government of the District of Columbia, or under any corporation the majority of the stock of which is owned by the United States Government, except where the disability was incurred in combat with an enemy of the United States and those persons so employed whose pension is protected by the provisions of Title I, Public No. 2.
6. The furnishing of hospital treatment, institutional or domiciliary care by the United States Government or any political subdivision thereof.
7. Where the annual income of any unmarried person exceeds \$1000.00 or the annual income of any married person, or person with minor children exceeds \$2500.00. (For disabilities not connected with service)
8. Death

IMPORTANT PROVISIONS OF LAW

Section 4747 - Revised Statute - "Attachment, levy, or seizure of moneys due pensioners prohibited. No sum of money due, or to become due to any pensioner, shall be liable to attachment, levy, or seizure by or under any legal or equitable process whatever, whether the same remains with the Pension Office (Veterans' Administration), or any officer or agent thereof, or is in course of transmission to the pensioner entitled thereto, but shall inure wholly to the benefit of such pensioner."





COMMISSION DES PENSIONS DE VIEILLESSE
DE QUEBEC

DOSSIER NO.

QUEBEC, ce 1 mars, 1937.

Monsieur Olivar Asselin,
4283 rue St-Hubert,
Montréal, P.Q.

Cher monsieur Asselin,

Je vous envoie ci-inclus, un chèque
au montant de \$23.81 représentant votre salaire pour le 16 et
le 17 février 1937.

Un ordre en conseil acceptant votre
démission comme Président de la Commission des Pensions de
Vieillesse, est en date du 17 février 1937.

Par conséquent, avec ce chèque pour
le montant ci-haut mentionné, nous avons dû fermer votre comp-
te dans nos livres.

Votre tout dévoué,

F. T. HECKER
Secrétaire et officier légiste

FTH/RF

Ottawa, 5 mars
1937
c. 14

Cher Monsieur Asselin,

Mlle Bourbeau et
moi espérons que vous
n'êtes pas souffrant
et que vous nous re-
posiez simplement de
vos séjours à Ottawa.
L'ai

à nous mentionner la
mort de la mère de
Mlle Bourbeau. Nous
sommes parvenus à y
aller une semaine, des
funérailles qui avaient
eu lieu le 21 février.
Mon oncle était avec
sa mère au moment
de la mort.

Je désirais vous
dire - au cas où ce
vous

serait utile - que le
Pension Appeal Court,
où je me trouve, se
compose de trois com-
missaires: un de l'Ouest
un de cette région-ci et
M. Richard, Acadien,
qui représente les Cana-
diens-français... de
Québec. Or, l'asso. des
vétérans n'est pas en
favor de ces Mrs. et
demanderait leur pen-
sionnement.

Il se dit surintendant ici,
au bureau, qui me chargera
de s'occuper dans quel-
ques mois. D'anciens com-
missaires, John Roy, Riddle,
sont sur les bancs, appa-
remment - mais l'asso.
des Vét. les avait déjà
fait limoger - comme nous
le savons.

Bonne nuit, cher Monsieur
à mes sentiments affec-
tueux, et ne soyez
pas malade. (and his
Mrs. Mirette)



VETERANS ADMINISTRATION

WASHINGTON

March 8, 1937

YOUR FILE REFERENCE:

IN REPLY REFER TO: MCC-11a

Mr. Francois O. Asselin
4283 St. Hubert
Montreal, Quebec
Canada

C-975,963

Dear Sir:

This is in reply to your letter of February 18,
1937.

Arrangements are being made for your examination
and you will be notified when and where to report. When
the report of your examination is received your claim will
be considered to determine if you are entitled to increased
pension on account of disability.

Respectfully,

George E. Brown
GEORGE E. BROWN
Director, Veterans' Claims Service

STAFFORD & COMPANY

Advertising Counsel and Service

PLAN · COPY · LAYOUT · ART · PRINTING · AND · LITHOGRAPHY

TELEPHONE
LANCASTER 1978

1178 PHILLIPS PLACE
MONTREAL March 12~~th~~37

Olivar Asselin, Esq.,
4283 St. Hubert Street,
Montreal.

Dear Mr. Asselin,

Thank you for your kindness in letting us know
that you have returned to Montreal and are ready for
work when it might be available.

Yours very truly,


STAFFORD & COMPANY

EMASTafford/G

Montréal, 14 mars 1937

Lieutenant colonel L.R. Laflèche, DSO,
Sous-ministre de la Défense Nationale,
Ottawa.

Mon cher colonel,

Je vous envoie sous pli séparé, un chapitre de la traduction tel que promis dans ma dernière lettre.

A l'avenir, vous en recevrez un par semaine, ce qui compensera pour le retard, car nous aurons terminé pour la date fixée.

Je me suis fait aider par le colonel Chaballe, dont l'expérience dans le domaine militaire et comme traducteur, est bien connue.

Je vous écris une autre lettre officielle où je vous informe que M. Bowman, vu des circonstances incontrôlables, n'a pu remplir ses engagements. Je suis persuadé de ce que le colonel Chaballe est tout aussi qualifié pour faire ce travail.

Veuillez accepter, mon cher colonel, tous mes remerciements pour l'aide passée et croire à mon entier dévouement.

OLIVAR ASSÉLIN .
4288, Saint-Hubert
Montréal



VETERANS ADMINISTRATION

WASHINGTON

March 15, 1937.

Mr. Francois O. Asselin,
4235 St. Hubert,
Montreal, Quebec,
Canada.

YOUR FILE REFERENCE:

IN REPLY REFER TO: CAI

C-975 965

MAR 18 PM 1937

Dear Sir:

The Veterans Administration desires to obtain a report of your physical condition by a physician to be named by the ^{Dept. of Pension & Nat'l Health} ~~American Consul~~ located nearest your address, with a view to determining for pension or compensation purposes the degree to which you are disabled.

The Department's representative will advise you of the name and address of the physician who will make an examination in your case, for which he will be paid by the Veterans Administration.

Immediately upon receipt of a notice to present yourself for examination, you are directed to comply therewith. If the report of examination is not forthcoming within ninety days from the date this letter is received and you are in receipt of pension or compensation, payment thereof will be suspended until such time as you furnish the Administration a satisfactory explanation of your inability to comply with the instructions.

The Department's representative will notify you regarding the exact amount of the fee he is authorized to expend for this examination and in this connection you are informed that in the event the required medical services cannot be obtained in your locality at or within the specified fee, he will advise you of the amount that you will have to pay in excess of the fee allowed by law, which you must be prepared to pay out of your personal funds upon reporting to the designated place of examination.

All future correspondence relative to this case should bear your full name, present post office address and the file number given in the upper right hand corner of this letter.

Very truly yours,

Chas. M. Griffith
CHAS. M. GRIFFITH,
Medical Director.

RECEIVED
MAR 18 1937



VETERANS ADMINISTRATION

WASHINGTON

March 19, 1937.

YOUR FILE REFERENCE:

IN REPLY REFER TO: MCC-Da

Mr. Joseph F. O. Asselin,
4283 St. Hubert,
Montreal, Quebec,
Canada.

ASSELIN, Francois O.
O-975,963

Dear Sir:

This is in reply to your letter dated March 8,
1937.

It is shown that your pension entitlement is
\$30.00 monthly from November 23, 1936, which has been al-
lowed for age. You were notified concerning this action
in a letter to you dated February 27, 1937, addressed to
76 St. Ursule Street, Quebec, Quebec, Canada, and an ad-
justment check of \$98.00 was mailed to this same address
on March 11, 1937.

Further consideration of your claim for disabili-
ty pension is withheld pending the receipt of a report
of physical examination, which has been authorized.

If you have not received your initial pension check
you should notify this office immediately.

Respectfully,

George E. Brown
GEORGE E. BROWN,
Director, Veterans' Claims Service.

Montréal, 30 mars 1937

Lieutenant colonel J.R. Laflèche, O.S.O.
Sous-ministre de la Défense Nationale,
Ottawa.

Mon cher colonel,

Je vous envoie, comme promis, sous-pli séparé,
un autre chapitre de l'Histoire de la Guerre 1914-1918.
Un troisième suivra le semaine prochaine, et je puis vous
promettre que tout sera terminé à la date du 1er juin 37.

Espérant que le travail, tel que soumis, donne
satisfaction, je demeure, mon cher colonel,

Bien sincèrement votre

Oliver Asselin,
4283, rue Saint-Hubert,
Montréal.





CANADA

DEPARTMENT OF
PENSIONS AND NATIONAL HEALTH

IN YOUR REPLY REFER TO FILE NO. #C-975963.

209 St. Catherine St. East,
Montreal, March 22, 1937.

Mr. F.O. Asselin,
4283 St. Hubert Street,
Montreal, P.Q.

Dear Sir:

Communication has been received from
the Veterans' Administration requesting this office to arrange
for a medical examination in your case.

Will you kindly report to the Out)door
Clinic here on Tuesday, March 30th, or Thursday, April 1st
at 9.00 A.M.

Yours very truly,

J.P. Bremen, M.D.
Chief Medical Officer.



Hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc

110 OUEST, RUE PRINCE-ARTHUR

MONTREAL, March 23rd, 1937.

To whom it may concern:

I, the undersigned, Dr. A. Nové-Josserand, M.D., licentiate of the University of Montreal, certify, after thorough examinations during the last three years, that Mr. ASSELIN, François O., 62 years old, residing in Montreal at 4283 St. Hubert Street, is suffering from cerebral sclerosis due to arterio-sclerosis and high blood pressure and that this condition entails total and permanent disability, since January 1937.

The symptoms observed are: impaired walk, trouble of speech (dysphasia), early senescence, loss of weight, emotional disturbance, childishness.

Wassermann test negative, both in blood and spinal fluid. Blood pressure from 200 or 180/100. Blood sugar and urea are normal, urine analysis normal.

In faith of which, I have signed.

ANJ/JL

A. Nové-Josserand
 Médecin chef
 Hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc.

Montréal, 27 mars 1937

Lieutenant colonel L.R. Laflèche, DSO
Sous-ministre de la Défense Nationale
Ottawa.

Mon cher colonel,

Ci-joint le chapitre hebdomadaire promis. J'espère que le travail donne satisfaction comme qualité et comme ponctualité, du moins depuis trois semaines. Je voudrais que vous m'en disiez un mot, afin que je sache s'il y a lieu de chercher quelque chose à la rédaction.

Je joins aussi à ma lettre l'état de compte pour le mois écoulé, ainsi qu'il en avait été convenu au début. L'entente est, n'est-ce pas, 50 % à la fin de chaque mois, 40 % après correction et mise au point et 10 % à la fin du travail.

Vous souhaitant de joyeuses Pâques pour vous et les vôtres, je vous prie de croire, mon cher colonel, à mon meilleur souvenir.

Olivar Asselin,
4288, rue Saint-Lubert,
Montréal.

Montréal, 27 mars 1967

É T A T D E C O M P T E

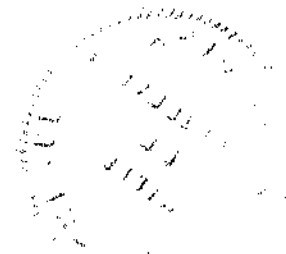
LE MINISTRE DE LA DÉPENSE NATIONALE, OTTAWA,

doit à

M. Olivier ASSIEN, 4288 Rue Saint-Hubert, MONTREAL

à comptes rendus:

Mars, 18	\$63.60	
19	29.50	
27	<u>62.40</u>	<u>\$165.50</u>



Montréal, 3 Avril 1957

Tenant colonel L.R. Leflèche, DSO,
Sous-ministre de la Défense Nationale
Ottawa.

Mon cher colonel,

Je vous envoie, sous pli séparé, un autre chapitre
hebdomadaire de l'Histoire Officielle des Croix Canadiennes
dans la Grande Guerre. Comme vous pourrez vous en rendre comp-
te, celui-ci est plus long que la moyenne, puisqu'il compte
plus de 10.000 mots. Néanmoins, je veux m'en tenir à ma parole
de vous remettre un chapitre par semaine, afin de combler le
malheureux arriéré. J'espère y parvenir.

Veuillez croire, mon cher colonel, à l'expression
de mes meilleurs sentiments.

Oliver Asselin,
4888, rue Saint-Hubert,
Montréal.

Montréal, 10 avril 1937

Lieutenant colonel I.R. Laflèche DSO.
Sous-Ministre de la Défense Nationale,
Ottawa.

Mon cher Colonel,

Je vous envoie, sous pli séparé, le chapitre XIII de l'Histoire Officielle des Forces Canadiennes dans la Grande Guerre. C'est donc le cinquième en cinq semaines.

J'espère que le travail continuera de donner satisfaction, mais je voudrais tant un mot de vous qui me donne une certitude officielle de ce sujet, ou des directives quant aux changements à apporter, le cas échéant.

Sans l'espoir que j'aurai sous peu de vos nouvelles, je vous prie de croire, mon cher colonel, à mon meilleur souvenir.

Oliver Asselin,
4283, rue Marianne,
Montréal.

Montréal, 17 avril 1937

Lieut.Col. E.H. Jarry, DSC,

Mon cher colonel,

Je ne vous envoie rien cette semaine. La raison en est que le chapitre XI auquel je travaille, compte 20.000 mots au lieu de la moyenne de 6.000 mots habituelle. Vous le recevrez en entier la semaine prochaine.

J'ai pu obtenir enfin que M. Bowman me remette deux des chapitres qu'il détenait encore. Il dit avoir terminé le No X qu'il vous envoie directement, pour montrer, ajoute-t-il, sa bonne volonté. Quant au No VIII, qu'il avait traduit d'abord, il s'est finalement rendu compte qu'il ne vaut décidément rien et il me l'a rendu pour le refaire.

Il est entendu avec lui que si le No X est accepté comme facture, il lui sera payé; sinon, je le recommencerai aussi.

Veuillez croire, mon cher colonel, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

Olivier Beselin,
4253, Saint-Hubert
Montréal.

Montréal, 18 avril 1937

Lieutenant colonel I. A. Laflèche, DSO,
Sous-ministre de la Défense Nationale,
Ottawa.

Mon cher Laflèche,

Le major Asselin est mort cette nuit, à 2 heures.
On ne s'attendait pas à un décès aussi soudain, car il
semblait un peu mieux, hier soir.

Madame Asselin, très affectée, m'a prié de t'aviser
de cette triste nouvelle. Nous espérons que, comme tu me l'as
laissé entendre lors de ma visite à Ottawa, il y aura possibi-
lité, pour elle, de continuer le contrat de son mari, avec mon
appui, car c'est tout le revenu dont elle dispose mainte-
nant pour vivre.

Je confirme ce qu'elle écrivait hier au sujet du re-
tour des documents par Bowman. C'est donc une affaire réglée de
ce côté. Comme le chapitre auquel je travaille pour le moment
comprend 20,000 mots, et que je ne travaille que le soir, il ne
sera envoyé qu'à la fin de la semaine, car les chapitres ordinaires
n'ont que de 2,500 à 10,000 mots.

Dans l'espoir que la mort de notre camarade de tranchée
ne dérangera pas nos conventions, je te remercie une fois encore
et demeure ton très sincèrement dévoué

Colonel J. B. Chabaille, Avenue Victoria, 1902, Montréal

Montréal, le 24 avril 1937

Prientement colonel J. R. Laflèche, DSO,
Sous-ministre de la Défense Nationale,
Ottawa.

Mon cher colonel,

Je vous envoie sans pli séparé, le chapitre XI,
de l'Histoire Officielle des Forces Canadiennes durant la
Grande Guerre. Il compte plus de 20,000 mots, ce qui ex-
plique que je n'ai pu rien envoyer la semaine dernière.

D'autre part, le deuil récent qui vient de nous
stricter a aussi, naturellement, contribué au retard. Je
compte sur vous pour les choses continuant à se l'ordre,
comme vous avez bien voulu nous le promettre, et vous en
remerciant d'avance, je vous prie de croire à l'expression
de mes meilleurs sentiments.

Madame OLIVER Asselin,
4283 rue Saint-Dubert,
Montréal.

Ottawa, le 29 avril 1937.

Colonel L.R. LaFlèche, D.S.O.,
Sous-ministre de la Défense Nationale,
Ottawa, Ont.

Mon cher colonel:

J'ai été chargé par madame Asselin de vous transmettre l'original et la copie du chapitre ~~en~~^{XI} de l'Histoire Officielle des Forces Canadiennes durant la Grande Guerre, dont il est question dans la lettre qu'elle vous envoie le 24 courant.

Elle y a joint la facture couvrant le dit chapitre et l'état de compte mensuel se rapportant à ce travail.

Veillez croire, mon cher colonel, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

(Colonel J.H. Chabal *pe*)
4955, Avenue Victoria,
Montréal, P.Q.



Montréal, 29 avril 1937.

E T A T D E C O M P T E

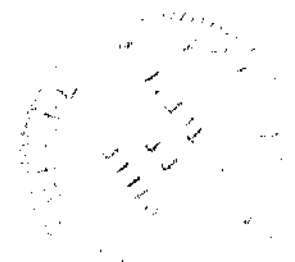
LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE, OTTAWA,

doit à

M. Oliver ASSELIN, 4883 Rue Saint-Hubert, MONTRÉAL

à comptes rendus:

Avril, 3	\$102.00	
10	31.40	
24	<u>207.40</u>	<u>\$340.80</u>





1902
P
Maurice de la
Personne de la
Sainte

Montréal, 30 avril 1937

Lieutenant colonel L.R. Laflèche, DSO.
Sous-ministre de la Défense Nationale
Ottawa.

Mon cher Laflèche,

J'accuse la réception de votre lettre en date du 23 courant. Je suis d'accord avec vous pour trouver que, dans toute cette affaire, qui se présentait si bien l'an dernier, il y a eu inertie incompréhensible de la part de celui que vous aviez agréé pour faire le travail du major Asselin, empêché par ses nouvelles fonctions.

D'autre part, vous êtes en voyage et la conférence impériale va vous donner bien de l'ouvrage. Je ne veux pas y ajouter encore avec l'étude de cette question. Nous attendrons votre retour pour la reprendre et voir ce que vous pourrez faire pour le major Asselin, qui est réellement bien à plaindre.

En ce qui concerne l'état de comptes à date, voici où l'on en est:

Tout d'abord, le chapitre VII, que le major Asselin vous envoya le 20 juin 1936. La facture, que j'inclus dans ma lettre, s'élève à \$95.00. Vous me demandez mon appréciation sur ce travail; je suis bien obligé d'admettre que c'est une traduction libre écrite en un français excellent, mais qui trahit en maints endroits l'idée de l'auteur, si j'en juge par le brouillon qui m'a été remis.

Quant au chapitre VIII, reçu de M. Roussin au début de mars dernier, et que j'envoie par ce même
comme pièce à l'appui,

courrier, il n'est décidément pas acceptable, sans aucun rapport: il viole même les règles de la plus élémentaire orthographe, sans compter le reste. Je connais assez le style de M. Bowman pour ne pas lui faire l'injure de croire que c'est lui-même qui a "commis" ce non-sens, le seul travail qu'il a remis en huit mois. Il ne peut être question, en tous cas, de présenter un compte pour ce chapitre qui est à reprendre complètement.

Pour les chapitres envoyés sous les dates des 12, 19 et 27 mars, 2, 10 et 24 avril, le détail de compte s'élève à \$516.30. C'est un travail qu'il ne m'appartient pas de juger, vous le comprenez. Néanmoins, en le lisant sous un angle tout à fait désintéressé, je crois sincèrement que le texte y est suivi à' aussi près que possible, sans que l'on y sente la traduction. Je laisse à d'autres le soin de dire si le français y est respecté et si les termes militaires, en général, sont corrects. Il s'agit ici des chapitres 9, 11, 12, 13, 15 et 16.

En attendant votre retour, je demeure, mon cher Laflèche, cordialement à vous,

Colonel J.H. Chaballo,
4955 avenue Victoria
Montréal



Post scriptum personnel

A tout hasard, je continue, sans obligation de la part du ministère, la traduction des chapitres qui restent et de ceux qui sont à reprendre, afin que le contrat soit terminé à la date prévue, comme si le major Asselin les avait achevés avant sa mort. Il s'y en a trois en tout, les numéros VIII, X et XIV.





VETERANS ADMINISTRATION

WASHINGTON

May 4, 1937

YOUR FILE REFERENCE:

IN REPLY REFER TO: MCO-Da

C-975 953

Mr. Francois O. Asselin
4283 St. Hubert
Montreal, Quebec
Canada

Dear Sir:

This is in further reference to your application for pension.

It is shown from the report of your recent examination that you are totally disabled for the performance of manual labor. You are, therefore, entitled to pension in the amount of \$60.00 monthly effective November 23, 1936, the date of receipt of your claim. Appropriate action is being taken to adjust your account, subject to payments previously made.

If you are dissatisfied with this action, you may appeal from it within one year from the date of mailing of this letter.

Respectfully,

George H. Brown
GEORGE H. BROWN

Director, Veterans' Claims Service

Montreal, May 10th 1937

MCC-Da.
C-975 063

M. George Brown,
Director, Veterans' Claims Service
Washington.

Dear Sir,

I notified you Government of the death of my husband, François O. Asselin, on the 23rd April. He died on April 18th. His will is in my favor, though he leaves no money nor property, and I am entitled my law and the bank to sign his cheques receiver after his death and I will send you a copy of the will if necessary.

I received your cheque for the month of April but I will wait for your advise before I deposit the cheque.

I also received your letter of May 4th advising my late husband of a monthly pension effective from November 23rd 1936, the date of receipt of his claim. I presume that you will grant his widow the cheque from Nov. 23rd 1936, up to April 18th 1937, date of his death., being his sole heir and also in need of the money to cover the expenses of his funeral, etc. Hoping to have a favorable answer,

Believe me,

Yours truly,

Mrs François, O. Asselin



Montreal 13 mai 1937

M. André Bowman,

Montreal.

Cher Monsieur,

Je reconnais avoir reçu tous les documents et les chapitres à traduire relatifs à la Grande Guerre laissés par mon mari, Olivar Asselin, à M. Bowman. Je dégage ce dernier de toute responsabilité, vu que c'est moi qui traiterai à l'avenir avec le Gouvernement d'Ottawa.

Votre toute dévouée,

Mme Olivar Asselin,

43 St Hubert.





VETERANS ADMINISTRATION

WASHINGTON

May 17, 1937

YOUR FILE REFERENCE:

IN REPLY REFER TO: MBAB-3

Mrs. Alice Asselin
4283 St. Hubert Street
Montreal, Quebec
Canada

ASSELIN, Francois O.
XC 975 963

Dear Madam:

This will acknowledge receipt of your letter dated April 23, 1937 advising this Service of the death of your husband, the above named veteran.

There is a possibility that you may be entitled to pension based upon the veteran's service, and if you desire that a formal decision be rendered with respect to your entitlement it is suggested that you fill in, execute and return to the Veterans' Administration, Washington, D.C. the inclosed Form 534, upon receipt of which you will be informed of any additional evidence required.

All communications relative to this case should bear the name of the veteran and refer to the number XC 975 963.

Respectfully

E. L. Bailey

E. L. BAILEY
Director
Dependents Claims Service

Inc





VETERANS ADMINISTRATION
WASHINGTON

May 21, 1937

YOUR FILE REFERENCE:

IN REPLY REFER TO: MBAB-3

Mrs. Alice Asselin
4300 St. Hubert Street
Montreal, Quebec, Canada

ASSELIN, Francois O.
XC-975,963

Dear Madam:

Reference is made to your letter of May 10, 1937, wherein you state that your husband, the above named veteran, died on April 18, 1937.

Any uncashed pension checks you may have in your possession should be mailed to the Division of Disbursements, Treasury Department, Washington, D. C.

Upon receipt of the application for death pension forwarded to you under recent date, the accrued pension due the veteran from the date of last payment to the date of his death will be given consideration.

All communications relative to this case should bear the name of the veteran and refer to the number XC-975,963.

Respectfully,

E. L. Bailey

E. L. BAILEY
Director
Dependents Claims Service



Montreal may 25 .937

MBAB-3

Asselin, François O.
XC-975,963

Mr. M.L. Bailey,
Director
Dependents Claims Service

Dear Sir,

I herewith enclose cheque forwarded to my husband, François O. Asselin
after his death. He died on April 18 1937.

I wrote the Department of pension giving the information desired and I am awaiting
a reply.

I remain

Yours truly,

Alice Asselin,
widow of François O. Asselin.
4300 St Hubert st. Montreal





LE COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Chère Madame Arabin,

Le Séminaire de Rimouski
qui possède les lettres d'Olivar adressées à M.
Charron, serait infiniment heureux, je le vois,
de posséder aussi celles que M. Charron a
adressées à Olivar. Dans vos classements, si
vous retrouvez ces lettres de M. Charron, et que
vous n'ayiez pas d'objection à vous en
départer, veuillez donc je vous prie, me les
faire remettre, pour le Séminaire de Rimouski
qui vous en saura gré.

Quelque jour, si vous me le
permettez, je vous montrerez une lettre d'Olivar
à M. Charron qui vous mentionnera particulièrement
et dont vous ignorez, je suis sûr, la destination.

L'Hon. Ferdinand Roy, Docteur de la Faculté
de Droit à Québec, m'a écrit longuement pour me remercier
de ma brochure. Evidemment, les Séminaires ne la
propageront pas encore cette année mais... ça viendra!

Je reçois aussi une longue lettre
de Vallombre qui parlera de ma brochure
dans le prochain numéro de "En Avant"
et qui publiera un Pamphlet entier, un
soit, sur Orléans. Courage et confiance!

Très très dévoué:

Beil Gaudreau

19 Juin 1937

4300, rue Saint-Hubert
Montréal, P.Q.
le 2 février 1939.

Mon Général:

De retour d'Europe tout récemment et me référant à la conversation que j'ai eue avec vous hier, je vous prie de bien vouloir me confier l'exécution de la suite du contrat passé entre le Département de la Défense Nationale et le Major Asselin, mon mari, au sujet de la traduction du premier volume de l'histoire officielle des forces canadiennes dans la Grande Guerre.

Comme vous le savez, peu après la signature dudit contrat (le 1er juin 1938), la santé de mon mari commença à décliner sans que rien put faire prévoir toutefois qu'il succomberait quelques mois plus tard. Dans les circonstances et pour ne pas retarder l'ouvrage, le travail fut rédigé en collaboration après la mise sur pied d'un plan d'exécution qui fut d'ailleurs approuvé par votre département.

Vous avez reçu déjà les dix premiers chapitres qui lui avaient été confiés. Il n'y a pas lieu de croire que si le travail a donné satisfaction, il n'en sera pas de même pour les chapitres suivants.

Je vous prie donc de bien vouloir prendre ma demande en considération et je puis vous assurer que le travail sera complété en un minimum de temps raisonnable.

En attendant une réponse qui, je l'espère, sera favorable, je vous prie d'agréer, mon Général, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Major-Général L.-R. LaFlèche, D.S.O.,
Sous-Ministre de la Défense Nationale,
Ottawa, Ontario.

Montréal, 7 janvier 1940

Mon cher colonel,

Je me permets
de m'adresser à vous en toute
confiance pour régler une
affaire relevant de votre ministè-
re & qui traîne depuis près
de trois ans.

Olivar, à l'époque de sa mort
avait un contrat avec le gouverne-
ment pour traduire le premier
chapitre de l'histoire de la fraude

~~à votre échéance~~. Et depuis j'en
ai eu aucune nouvelle.

Vous m'excusant d'avance du
grand retard que vous me
mettez en réglant cette affaire
je me soucieis.

Mais voilà vraiment

l'opinion que vous a traitée
conscientement par le trouble
connaissance

Guerra. Le travail a été fait.
Le général Lafleche l'a accepté.
Vous l'avez dans le dossier
à votre bureau toute la correspondance
à ce sujet. Je n'ai jamais pu
comprendre pourquoi votre proposition
n'a pas donné suite à cette affaire.
À la demande je me suis rendue
à Ottawa avec le colonel Chabot
qui a continué le travail d'Ottawa
ainsi que convenu avec le
général Lafleche et celui-ci
devait envoyer ^{à votre échéance} le montant dû



Cabinet du Sous-Ministre
Ottawa
le 8 janvier 1940.

Chère Madame Asselin,

Rien qu'un mot pour
accuser réception de votre lettre du 7
janvier. Je vais m'occuper immédiatement
de la question dont vous m'entretenez, et
je vous donnerai des nouvelles aussitôt que
possible.

Votre tout dévoué,

(H. Desrosiers)
Sous-ministre intérimaire
(Milice)

Madame Alice L. Asselin,
4300, rue St-Hubert,
Montréal, P.Q.



Cabinet du Sous-Ministre
Ottawa

le 18 mars 1940

RECOMMANDÉE

Madame,

Pour faire suite à votre lettre du 29 février dernier, je vous adresse, sous ce pli, un chèque de \$640.55, en règlement définitif du compte dû à la succession de feu le major Asselin, pour la traduction en français des chapitres VII à XVI du premier volume de l'Histoire officielle des forces canadiennes dans la Grande Guerre.

Je vous renvoie la copie notariée du testament de M. le major Asselin.

Je vous prie d'agréer, madame, mes respectueuses salutations.

Le sous-ministre intérimaire (Milice),

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "W. D. Dawson".

Mme Olivar Asselin
4300, rue Saint-Hubert
MONTREAL

TREASURY OFFICE
DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE

COPY
2

NO ACKNOWLEDGMENT IS NECESSARY.
PLEASE QUOTE CHEQUE NUMBER WHEN REFERRING TO THIS REMITTANCE.
THE ENCLOSED OFFICIAL CHEQUE IS IN PAYMENT OF
YOUR CLAIM AS DETAILED HEREUNDER.

GENERAL SERVICES
OTTAWA, Ont.
(SOURCE 14)

To Madame Alice Le B. Asselin,
4300 St. Hubert St.,
Montreal, P.Q.

DATE

MAR 14 1940

CHEQUE NO.	PARTICULARS	AMOUNT
100863	<p>For payment in full of account due estate of the late Major Olivar re translation into French of Official History of Canadian Forces in Great War.</p> <p>Cheque to D.H.S. for transmission.</p>	640 55

N.D.N.O.-F.E. No. (4)0000	DIV. (2)00	ESTAB. (3)000	VOTE (3)000	PRI. (2)00	DIST. ALT. OR H.O. SUB ALT. (2)00	OBJECT (3)000	AMOUNT		DIST. SUB. AL. (2)00	DIST. F.E. NO. (4)0000
0021	00	000	640	99	50	186	640	55		
TOTAL										

Hopital St Charles B.
Bld Dorchester E.

20 avril 1962

Cher Monsieur Bazin,

Je vous inclus quelques lettres
que j'ai reçues d'Asselin.

Vous pouvez en faire usage
qu'il vous plaira.

Son expression, mon vieux
coshon, démontre notre intimité.

Quand Asselin était en dif-
ficulté, ou qu'il voulait se reposer,
c'est chez moi qu'il se réfugiait.

Publiez si vous voulez
de mon lit d'hôpital, croyez moi.

Cher Monsieur

votre dévoué

Alfred La Rocque

14 lettres.

Lettre écrite à

M. Alfred La Rocque 1er mai 1962
